

ECOLE DE RUGBY/CADETS/JUNIORS/FEMININES

Catégories	Années de naissance	Responsables et Educateurs	Jours	Horaires
M6				
M8				
M10				
M12				
M14				
M16				
M19-M18				
Féminines				

Permanence du secrétariat au stade des Verdeaux :

LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI : De 7h30 à 12h00.

MERCREDI : De 13h00 à 17h30.

ECOLE DE RUGBY

SAISON	
--------	--

Catégories :	M6	M8	M10	M12	M14	M16	M18
--------------	----	----	-----	-----	-----	-----	-----

1- AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné (e) :	Père	Mère	Tuteur
--------------------	------	------	--------

Responsable légal de l'enfant :	
---------------------------------	--

Autorise par la présente et en cas de blessure :

Tout examen soin ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire en urgence.

Le responsable, l'éducateur de l'association, de la ligue régionale, ou de la F.F.R.

A prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins.

A reprendre l'enfant à sa sortie de l'établissement de soins uniquement en cas d'impossibilité absolue de ma part à pouvoir le faire rapatrier par les moyens appropriés (assistance médicale...).

Groupe sanguin :	
Allergie éventuelle et conduite à tenir :	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Coordonnées de la personne en cas d'accident :

Nom-Prénom :	
Qualité :	

Téléphone portable :		Téléphone fixe :	
----------------------	--	------------------	--

Date et signature du représentant légal précédée de la mention « Lu est approuvé, bon pour autorisation ».

2- AUTORISATION DE TRANSPORT

Le responsable légal de l'enfant autorise par la présente, le responsable, l'éducateur de l'association, de la ligue régionale, ou de la F.F.R. à utiliser les moyens de transports, (autocar, minibus, véhicules particuliers ou autres si nécessaire) mis à sa disposition pour toutes les activités organisées par l'association, le Comité Territorial ou la FFR pour la saison :

Date et signature du représentant légal précédée de la mention « Lu est approuvé, bon pour autorisation ».

3- AUTORISATION POUR LA PRISE ET LE DIFFUSION D'IMAGE

De nombreuses activités de l'école de rugby de l'ASBC, nous conduisent à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les joueurs. L'école de rugby peut également être sollicitée par la presse pour réaliser un reportage.

La loi relative au droit à l'image oblige le responsable de l'école de rugby à demander une autorisation écrite au responsable légal de l'enfant, non seulement pour la prise de vue mais aussi pour l'exploitation et la diffusion de ces images sur un support : papier ou numérique (cédérom ou site internet).

Pour ce qui concerne les images (photographies ou films) qui seront faites par l'école de rugby, elles ne porteront en aucun cas atteinte à l'intégrité de l'enfant

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'enfant nommé ci-dessous est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposerez d'un droit de retrait, sur simple demande, si vous le jugez utile.

Je soussigné (e) :	Père	Mère	Tuteur
--------------------	------	------	--------

Responsable légal de l'enfant :	
---------------------------------	--

Autorisation de prise de vue - Autorise l'école de rugby :

A photographier ou filmer mon enfant dans le cadre exclusif d'une activité de l'école de rugby.

A permettre la prise de vue de mon enfant par des journalistes.

A permettre la prise de vue de mon enfant par un photographe professionnel pour des photographies de groupe.

Autorisation de diffusion - Autorise l'école de rugby à diffuser l'image de mon enfant :

Dans tous documents émis par l'école de rugby de l'ASBC (support papier).

Sur un cédérom dont la diffusion est restreinte.

Sur un support vidéo (cassette ou dévidérom) dont la diffusion est restreinte.

Sur le site internet de l'école de rugby de l'ASBC <http://bedarrides-rugby.com/>

Sur la page Facebook de l'école de rugby de l'ASBC **ASBC Ecole De Rugby Bédarrides**

Date et signature du représentant légal précédée de la mention « Lu est approuvé, bon pour autorisation ».

4- FICHE DE RENSEIGNEMENTS E.D.R.

Licencié :

Catégories :	M6	M8	M10	M12	M14	M16	M18
--------------	----	----	-----	-----	-----	-----	-----

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	

Adresse mail :	
----------------	--

Téléphone portable :		Téléphone fixe :	
----------------------	--	------------------	--

Pointure :		Taille survêtement :		Chaussettes :		Short :	
------------	--	----------------------	--	---------------	--	---------	--

Père :

Nom :		Prénom :	
Adresse mail :			
Téléphone portable :		Téléphone fixe :	
Adresse mail :			
Adresse postale :			

Mère :

Nom :		Prénom :	
Adresse mail :			
Téléphone portable :		Téléphone fixe :	
Adresse mail :			
Adresse postale :			

Etes-vous pour sponsoriser/aider lors des manifestations organisées par l'A.S.B.C.

Possibilité de mécénat/partenariat :

Oui	Non	Peut-être
------------	------------	------------------

Disponibilité d'aider lors des manifestations ponctuelles :

Oui	Non	Peut-être
------------	------------	------------------

CHARTRE du joueur de l'ASBC

J'ai fait le choix d'être licencié de l'Avenir Sportif de Bédarrides — Châteauneuf-du-Pape et à ce titre, j'adhère à la chartre du club décrite ci-dessous sans restriction. Celle-ci reprend mes droits et mes devoirs.

Droit au PLAISIR : « Mon Rugby, c'est mon plaisir, j'entends qu'on le respecte ».

Droit à de BONNES CONDITIONS DE PRATIQUE : « Mes exigences matérielles sont identiques à celles des seniors ». J'ai donc le droit à bénéficier d'infrastructures sportives et d'équipements de qualité.

Droit au RESPECT : « Ne me perturbez pas quand je joue ». Seuls les arbitres, les entraîneurs et les dirigeants peuvent intervenir sur le jeu et durant le jeu (entraînements et matchs). Toute autre personne ne pourra donc pas m'interpeller ou intervenir sur les décisions des arbitres ou de mes encadrants.

« Je souhaite être respecté et je respecte les autres (coéquipiers, adversaires, arbitres, dirigeants de mon club et des clubs adverses) ».

Droit à la DIFFERENCE : « Je peux ne pas être un champion mais je peux le devenir ». Je respecte mes coéquipiers et ils me respectent quel que soit mon niveau et leur niveau.

Droit à une FORMATION DE QUALITE : « Je veux des éducateurs/entraîneurs qui me comprennent et qui m'aident à mieux vivre et à progresser ». Je suis silencieux lorsque l'éducateur/entraîneur donne ses consignes que je respecterai car elles contribuent à me faire progresser dans le sport comme dans la vie.

Droit à l'INITIATIVE : « Quand je joue, je veux rester libre de mes choix et de mes décisions ». Le rugby est un sport où l'intuition peut aider à faire la différence. L'initiative du joueur est donc nécessaire sans pour autant négliger les consignes et schémas de jeu donnés par les entraîneurs.

Droit à la COMPETITION : « Je veux me mesurer aux autres pour pouvoir progresser ». Un temps de jeu me sera donné, quel que soit mon niveau, pour me permettre de progresser et de m'évaluer.

Droit à l'EXPRESSION : « Ne faites pas tout pour moi... Je peux faire des propositions et participer à la vie de l'association ». Il n'y a que des bonnes idées, il suffit juste d'oser les exprimées même si elles ne seront pas systématiquement mises en œuvre dans l'immédiat.

Droit à la RESPONSABILITE : « J'ai aussi, sur le terrain comme dans la vie de tous les jours, des obligations ». Celles-ci sont envers mes coéquipiers, mes éducateurs/entraîneurs, mon club de façon générale, les arbitres, les membres des clubs adverses et tous les membres de la famille du rugby.

Devoir de DISCIPLINE : « Le rugby me donnera beaucoup de plaisir si je suis rigoureux et discipliné ». Je respecte les règles de fonctionnement et de comportement dictées par le club sur le terrain comme en-dehors du terrain. Je serai sanctionné par mon entraîneur ou par les dirigeants en cas de manquement à ces règles du savoir-vivre et du savoir-joueur ensemble. Je respecte mon éducateur/entraîneur, mes dirigeants.

Date et signature du joueur

Date et signature de l'entraîneur

Date et signature du Président

CHARTRE du parent de joueur de l'ASBC

Les parents ont un rôle prépondérant à jouer dans l'épanouissement de leur enfant au niveau du rugby. L'enfant ne sera épanoui que s'il a le soutien de ses parents dans sa pratique sportive. C'est pour cela que nous vous demandons de respecter cette chartre, pour le bien-être de votre enfant. Elle définit de manière équilibrée et réciproque les engagements entre votre enfant, vous et l'Avenir Sportif de Bédarrides —Châteauneuf-du-Pape.

Droit à ENCOURAGER : « Venez encourager votre enfant ». C'est important pour votre enfant, c'est une évidence. Mais il faut également encourager ses coéquipiers, l'équipe et ses encadrants (bénévoles).

Droit à AIDER : « être supporter est une première aide ». Vous pouvez également apporter votre contribution, aussi infime soit-elle, pour aider l'équipe, le club et être ainsi encore un peu plus impliqué dans la vie sportive de votre enfant. Vous pouvez également vous proposer pour transporter les jeunes joueurs (assurance véhicule).

Devoir d'ETRE de BONS SPECTATEURS : « être supporter est une première aide ». Il faut encourager l'équipe de votre enfant mais le rugby c'est aussi être respectueux de l'adversaire et des arbitres, savoir se tenir derrière les barrières ou mains courantes à domicile comme à l'extérieur. Pour toutes les compétitions qui se dérouleront à domicile, seuls seront admis sur le terrain [es joueurs, arbitres et les encadrants qui seront identifiés par un chasuble ou un brassard ; les autres iront en tribune ou derrière la main courante.

Droit à COMMUNIQUER : « Savoir mener l'éducation sportive à 3 : parents - enfants - éducateurs. C'est communiquer le plus souvent possible ». N'hésitez pas à vous manifester auprès des éducateurs, dirigeants de votre enfant. Toutes les strates du club sont à votre disposition pour nous aider à faire progresser votre enfant et donc le club. Thierry BRANA (responsable du Centre de Formation), le Vice-Président délégué à la Formation ou le Président du club sont à votre écoute.

Devoir de RESPECTER le ROLE de CHACUN : « L'éducateur n'est pas le parent et les parents ne sont pas les éducateurs ». Vous nous confiez votre enfant pour la pratique du rugby, c'est pourquoi nos éducateurs sont diplômés dans chaque catégorie et leurs compétences avérées ont valu à notre Ecole de Rugby d'être labellisée par la F.F.R.. « Faites leur confiance comme nous leur faisons confiance en respectant chacune de leur décision.

Ils disposent d'un arsenal de sanctions sportives (tours de terrain, séries d'abdominaux, sortie du terrain etc.) pour reprendre votre enfant en cas de faute ou de manque de respect ; cela dit, dans le cas où le comportement de votre enfant serait en opposition avec les principes moraux qui régissent l'ASBC et le rugby, les éducateurs ou les dirigeants du club pourraient vous demander de les relayer en votre qualité de parents car l'éducation est avant tout du ressort des parents. Les enfants et les parents doivent respecter les éducateurs/entraîneurs.

Devoir de S'ASSURER du SUIVI MEDICAL : S'assurer du suivi médical de votre enfant (médecine sportive) est de votre responsabilité.

Savoir ce qu'est la FORMATION au sein de l'ASBC : l'Ecole de Rugby et le pôle compétitions des cadets et juniors sont avant tout des lieux de formation et d'éducation sportive où règnent la convivialité sans pour autant négliger le respect, la rigueur et le sérieux nécessaires à la progression dans ce sport.

Faire confiance à votre club : Faites confiance aux éducateurs et aux dirigeants pour s'occuper de votre enfant. Les éducateurs qui s'occupent de vos enfants adhèrent à une chartre qui, comme celle-ci, définit le cadre et les règles de fonctionnement au sein de l'ASBC.

Impliquer vous dans la VIE SPORTIVE de votre ENFANT : Participez aux réunions d'informations (très peu) dispensées par les encadrants et dirigeants du club vous permettra de mieux comprendre le club et ses acteurs et d'être encore plus en phase avec votre enfant et ses aspirations.

Date et signature du parent

Date et signature de l'entraîneur

Date et signature du Président

CHARTRE de l'EDUCATEUR de l'AS BC

J'ai fait le choix d'être éducateur/entraîneur de l'Avenir Sportif de Bédarrides — Châteauneuf-du-Pape et ce titre, j'adhère à la chartre du Club décrite ci-dessous sans restriction. Celle-ci reprend mes droits et mes devoirs.

Le rôle de l'éducateur :

Apporter à l'enfant / au joueur / à la joueuse une formation physique et sportive et lui inculquer les «Valeurs du Rugby et de la vie en groupe».

Etablir et faire connaître aux enfants les règles de vie en groupe et les faire respecter.

Veiller à ce que le comportement de l'enfant / du joueur / de la joueuse soit exemplaire lorsqu'il est sous la responsabilité de l'éducateur.

Etre intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc.

De positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs

Impliquer, d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires etc...

Il a le devoir :

De se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants /joueurs /joueuses, de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation définis par le responsable de la formation du Club.

De veiller à la sécurité des joueurs I joueuses, de chercher à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir.

D'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances, d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain, d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant : joueur / joueuse.

De faire de la compétition un «outil de formation», en laissant de l'initiative, en respectant ses coéquipiers, les adversaires, les arbitres et l'entourage des équipes.

De veiller à donner à TOUS du temps de jeu

D'être responsable du matériel mis à sa disposition (récupérer le matériel nécessaire à sa séance, gonfler les ballons, non détérioration du matériel, récupérer et ranger le matériel en fin de séance correctement dans le conteneur)

Il a droit :

A une formation et un recyclage de qualité proposés par le Club et/ou à son initiative.

Au respect des enfants, des parents et de l'ensemble des composantes du Club.

A l'appui et l'aide de toutes les autres fonctions contribuant à faciliter sa tâche : administrative, logistique, organisation des plateaux etc.

A la reconnaissance liée à son investissement en tant que bénévole, sa compétence et sa mission éducative.

A l'aide des parents s'il les sollicite soit pour une activité soit pour un problème avec l'enfant.

Date et Signature du parent

Date et Signature de l'entraîneur

Date et Signature du Président